

Département**Des Pyrénées-Orientales****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****De la Commune de SAINT MARSAL**

Membres du C.M.

En exercice : 7

Présents : 7

Suffrages exprimés : 7

Séance du 21 mars 2026

Date de la convocation :
17 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un mars à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur METIVIER Guy, Maire.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CADENE David, CHANTREL Magali, LE BARS Jocelyne, LLABOUR Fabrice,

Absent excusé :

M. BONNEFOY Daniel a été nommé secrétaire de la séance.

Délibération n°2026-21 :
Désignation du
correspondant incendie et
secours

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément au décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie, il y a lieu de désigner un correspondant incendie et secours.

Le Conseil Municipal délibère et, à l'unanimité, décide :

- de désigner Monsieur BONNEFOY Daniel correspondant incendie et secours.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture



Le Maire
Guy METIVIER